

PREFECTURE DE L'HERAULT
SOUS-PREFECTURE DE LODEVE

Bureau de la Nationalité et de
la Réglementation Générale
Affaire suivie par Nicole Carminatti
Tél : 04.67.88.34.17

Lodève, le 21 mai 2008

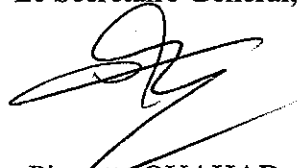
Madame la Présidente,

Pour donner suite à mon courriel du 13 mai dernier relatif à un problème de déversements de gravats dans le lit de la Lergue, je vous informe des éléments de réponse que vient de me communiquer M. le Maire de Canet.

Ces déchargements correspondent, en fait, à un remblaiement du terrain de camping auquel le gérant fait procéder pour éviter l'effondrement d'une construction. Les gravats seront par la suite recouverts de terre et de plantations.

Espérant avoir répondu à votre préoccupation, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pr le Sous-Préfet,
Le Secrétaire Général,



Pierrette OUAHAB

Madame Christiane FULCRAND
Présidente de l'A.R.C.A.
170 Chemin du Petit Bois
34800 Canet